

était d'une si grande importance, un accident, un retard vint rendre une tentative inutile, et, sur mer, à combien d'accidents et de retards n'est-on pas exposé ? La traversée fut heureuse. J'arrivai à Naples. J'obtins facilement une audience de M. Allen.

Je lui dis le motif qui m'amenait. — Il n'ignorait pas, ajoutai-je, la résolution où était le gouvernement napolitain d'exterminer le banditisme sur son territoire. J'arrivais de Palerme, où j'avais assisté à l'exécution de Saint-Elme et de neuf hommes de sa bande. Dix hommes étaient réservés à un même sort. Leur procès devait commencer dans quelques jours, et l'exécution suivre immédiatement.

Il n'y avait point de doute quant à l'issue d'un tel procès. Un de ceux qui se trouvaient maintenant prisonniers était né à l'étranger d'un père anglais et d'une mère grecque. Il venait d'entrer dans sa vingt et unième année. Une série de circonstances l'avait jeté dans la société de brigands, mais il n'avait jamais pris part à leurs actes de violence et de dégradation.... J'allais continuer, lorsque M. Allen reprit assez vivement :

— Eh ? que puis-je faire, monsieur, en pareil cas ? D'après ce que vous me dites vous-même, celui auquel vous vous intéressez est sous le coup d'une accusation capitale. Le pouvoir d'un ministre étranger ou d'un consul n'a pour objet que de protéger les sujets de son prince dans leur propriété. Si un homme est sous le poids d'une accusation capitale, dans le pays où il se trouve, il faut qu'il soit jugé d'après les lois de ce pays. Dès qu'il met le pied sur un territoire, il se rend passible de poursuites pour tout crime ou délit. Un ministre ou un consul étranger n'a point à intervenir ici.

— Mais répondis-je le malheureux jeune homme est innocent ; avocat comme je le suis, si j'étais en Angleterre, je serais heureux de me charger d'une cause comme la sienne ! Si je croyais que, dans ce moment, la justice pût être écoutée, quand les passions sont si vivement surexcitées contre le banditisme et que les apparences accablent notre

compatriote, je ne m'adresserais pas à vous. Il est évident pour moi que dans sa préoccupation exclusive, qui est d'extirper le banditisme, le gouvernement napolitain n'ira pas au delà des apparences. Faut-il donc qu'un innocent, qui a du sang anglais dans les veines, succombe au milieu de ces bandits qui montent sur l'échafaud ? Qu'il me soit permis de vous dire qu'il est digne d'un représentant de la nation anglaise d'intervenir dans une telle circonstance. Ce serait une tâche pour la couronne d'Angleterre, un regret éternel pour un ministre anglais, si un sujet de cette couronne, innocent de tout crime, était livré aux bourreaux napolitains.

Le consul général parut d'abord frappé de ces observations et encore plus par l'énergie avec laquelle je les formulais devant lui. Cependant il me répondit de la manière suivante :

— Vous vous trompez, mon cher monsieur, je n'ai pas d'autorité en pareil manière. Mais ce que je puis, je le ferai volontiers pour vous. Je vous obtiendrai une audience du marquis Fannucci, le premier ministre. Si, par vos représentations, vous pouvez ébranler ses résolutions, à la bonne heure ! Voilà tout ce que je peux faire.

Je fus très peiné de l'issue de ma conférence avec M. Allen. J'avais espéré que l'intervention du représentant de Sa Majesté Britannique serait un grand poids. J'aurai mal du succès quand je compris qu'il ne me fallait compter que sur moi-même. Qu'obtiendrais-je d'un gouvernement enclin à la plus grande sévérité ? Je ne devais pas cependant négliger le seul moyen de salut qui restait au jeune homme devenu mon client.

Le marquis, après lequel je fus le jour même introduit, était un homme d'une quarantaine d'années, dans toute la force de l'âge.

Sa physionomie avait quelque chose de calme et de serein. C'était un homme d'étude et de science ; il avait été élevée à l'université de Pise, où il avait pris ses grades où il avait même été professeur ; c'était là que don Carlos l'avait pris pour l'employer aux affaires de l'Etat.